

MODALITES GENERALES DE FORMATION

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Domaines

Formations réglementaires Santé et Sécurité au travail Prévention des risques

Objectifs de la formation--) Le bénéficiaire devra être en capacité de

- Améliorer la performance sociale et économique de l'entreprise grâce à la maîtrise des risques professionnels et instaurer une culture de prévention pérenne.

Formation se déroulant en INTRA ou INTER Entreprise à la demande

Nom du formateur Mr LENFANT F. Référent Handicap AGEFIPH/CAP EMPLOI

Le local FSP est non accessible handicapé, il est situé en rez-de-chaussée. Pour toute demande, consulter le formateur Mr LENFANT Fabien par mail au préalable lors de la prise de contact.

1

FSP est habilité CARSAT-INRS

Durée : 2 jours/14 heures

Délai de réalisation sur demande

Groupe 10 pers max

Prix (FSP n'est pas assujetti à la TVA)

- à partir de 1 200 €/groupe hors frais annexes en intra sur le Boulonnais

Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou des partenaires. . Si traitement dossier OPCO par nos soins, majoration de 100 euros.



Renseignements complémentaires, livret d'accueil, horaires, modalités d'évaluation, plan du site, contacts, règlement intérieur, programmes, taux de satisfaction, de réussites, de présences disponibles sur le site :

<https://formationsecuriteprevention.fr/>

- les repas et les frais de parking ne sont pas pris en charge.
- En formation intra entreprise, ce sont les règles de l'entreprise (consignes, procédures ...) et son règlement qui s'appliquent.

Pour les personnes en situation de PSH (handicap), il est impératif de consulter Mr LENFANT dans un délai « raisonnable » afin de permettre l'adaptation du programme. En l'absence de demande préalable, modification du devis afin de permettre l'adaptation de l'action du formateur.

Le caractère réglementaire des formations ne permet pas absences ou départs anticipés. Auquel cas le stagiaire aura une attestation de présence mais pas d'attestation de compétences.

Pour les formations en INTRA prévoir :

- Une salle chauffée (20 à 30 m² pour 10 personnes), équipée de tables et de chaises, ainsi que d'une surface de projection (mur clair ou écran)
- Un tableau blanc ou paperboard

Pour certaines formations (CSE, CST, F3SCT, Incendie, Evacuation, ATEX...), prévoir une visite applicative des locaux et ateliers.

FSP – Formation Sécurité Prévention

Siège social : 362 Boulevard Sainte-Beuve – **Bureau** : 6 rue Charles Butor - 62200 BOULOGNE-SUR-MER –

Contact administratif : Mme DUFOR Anne : Tél. 03.21.30.23.33

Contact formateur : Mr LENFANT Fabien : Tél. : 06.81.49.22.27

– formationsecuriteprevention@gmail.com - Siret 511 538 100 00013 - N° OF 3162021062

CONTENU

- ☑ La démarche Prévention
- ☑ L'évaluation des Risques professionnels
- ☑ Le contexte Réglementation – Responsabilité
- ☑ Les référentiels management/santé/sécurité au travail :
 - MASE – OHSAS 18001 – ISO 45001
- ☑ La démarche Santé Sécurité
- ☑ La QVT
- ☑ Le règlement intérieur
- ☑ Visites sécurité
- ☑ Les TMS et dorsalgies
- ☑ Les acteurs internes et externes
- ☑ La communication et la gestion de projet
- ☑ Le DUEVRP – Les enjeux – Les coûts
- ☑ RPS, TMS, additions, pénibilité... comment agir ?
- ☑ Comprendre la notion de responsabilités, de fautes, d'infractions, obligation de résultat.
- ☑ Savoir « être de bon conseil »
- ☑ Etude de cas – les « Evénements »
- ☑ Les contrôles périodiques – Les formations
- ☑ Méthodologie d'évaluation – L'amélioration continue
- ☑ Analyse et étude documentaire
- ☑ Notion de gestion de projet --) pistes d'amélioration
- ☑ Ergonomie et conception des postes de travail
- ☑ Sous-traitance et co-activité – Risques routiers/missions
- ☑ Sujets spécifiques à l'entreprise (chimique...).

→ PRE-REQUIS

AUCUN

→ PUBLIC

Manager/Responsable Sécurité/QHSE

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etude de la sécurité en entreprise sous forme de jeux sérieux.
- Apports pratiques et théoriques
- Visite – Etude de cas

4

VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation formative ET certificative
- Attestation de compétences.